



Erreur dans la procedure de licenciement

Par **charlie**, le **29/10/2008** à **11:23**

Bonjour

J'ai été licenciée pour des raisons économique il y a quelques semaines. Toutefois, qq détails me dérangent.

En effet, sur mon contrat de travail, je suis responsable de magasin et lors de l'entretien de licenciement, il m'a été exposé des raisons concernant les techniciens de l'entreprise (pourquoi moi et pas les autres techniciens). Par ailleurs, le chiffre du magasin pour lequel je travaillais était en hausse. Nous avons été 2 à être licencier mais il me semble que je n'aurais pas du être "prioritaire" dans la liste des employés (je suis seule avec 3 enfants)
Pouvez-vous me dire s'il y a lieu que je prenne contact avec les prud'hommes.